

Présents :

Membres du conseil scientifique

- Estelle LANGLOIS-SALIOU
- Franck MOREL

Maison de l'estuaire

- Martin BLANPAIN
- Thomas LECARPENTIER

DREAL Normandie

- Magali MULOT

Présentation des projets de scénarios hydrauliques

3 scénarios sont envisagés. Chaque scénario correspond à des grandes orientations de gestion. Ces scénarios seront ensuite précisés dans leur mise en œuvre grâce aux études d'impacts et en fonction des objectifs donnés.

1. scénario témoin :

étude de l'évolution des milieux sans changement dans la gestion et les ouvrages hydrauliques actuels. Ce scénario permet d'évaluer l'impact du changement climatique et le comblement de la fosse nord et du méandre artificiel. Il étudie également les possibles zones de report de la biodiversité.

2. scénario avec amélioration de la circulation hydraulique existante

l'objectif serait ici de maintenir les habitats et les fonctions actuellement présentes dans les prairies subhalophiles, les vasières, les prés salés, les filandres et les roselières, tout en améliorant certains points comme la circulation hydro-sédimentaire, la continuité biologique, la productivité... Pour cela, des travaux sur les ouvrages hydrauliques et/ou les diguettes seraient envisagés.

3. scénario de restauration de la circulation transversale de l'eau

l'objectif serait de fournir à l'embouchure une circulation transversale plus libre de l'eau par la décompartmentation des zones en réserve. Trois sous-scénarios seront étudiés dans cet objectif : mettre en place des brèches dans la digue du GPMR, mettre en place des brèches et créer une nouvelle filandre, ouvrir la route de l'estuaire (scénarios étudiés dans le cadre de EMERHODE).

Remarques du CSRNNES :

- La prise en compte du changement climatique est important : on va avoir des conditions d'assèchement et de drainage de plus en plus importantes dans les années à venir et qui influenceront l'évolution des milieux.
- De manière générale, il faut parler d'enjeux liés à des fonctions plutôt que d'enjeux liés uniquement à des espèces patrimoniales.
- On ne peut pas avoir une vision sectorisée des entités et habitats de la réserve car ils fonctionnent tous ensemble et sont liés les uns aux autres par la circulation de l'eau et des sédiments notamment.
- Dans le cas du scénario 2, il faudra réfléchir à la conception des ouvrages pour éviter les infractions.
- Quel que soit le scénario, il faudra rétablir le fonctionnement de la Grande Crique.
- L'étude des zones de reports pour les espèces est importante : dans le cas d'un choix de scénario qui implique la disparition d'un certain type d'habitat dans la réserve (scénario 3), il faudrait que ce même habitat, s'il est disponible à proximité, soit maintenu et ne fasse pas notamment l'objet d'aménagements. Opportunité de lier à certains scénarios la création d'un périmètre de protection ? Un APPB ?
- La mise en œuvre des scénarios peut être phasée. Cela permet de se rendre compte de la réaction du milieu naturel suite à certaines modifications et permet d'ajuster la trajectoire du milieu en tant que besoin.
- Le CSRNNES indique que les zones d'expérimentations présentées en variante du scénario 3 sont intéressantes car elles permettent d'évaluer la réaction du milieu naturel suite à une décompartmentation sans avoir à impacter directement des milieux intéressants comme les prairies subhalophiles de la réserve. Les partenaires doivent en être conscients.

Quel que soit le choix qui sera fait, il faut que les partenaires (Etat, CS, usagers, Maison de l'estuaire, GPM...) puissent être conscients que des choix devront être faits sur les fonctions et enjeux à mettre en avant dans la réserve. Il faudra collectivement assumer les conséquences de ces choix. Deux questions sont à mettre en avant pour mener ces réflexions : qu'est-ce qu'un estuaire ? qu'est-ce qu'une réserve ?

Les scénarios seront présentés en CSES le 4 juin avec présence d'un certain nombre de membres du CSRNNES. Suite à cette présentation, un CSRNNES sera organisé afin de recueillir un avis formel.

Ce qui est attendu des différents CS :

- un avis sur les scénarios proposés : sont-ils ceux à étudier ? (il n'est pas demandé à ce stade un avis sur la solution à retenir)
- une validation des grands scénarios à étudier et des recommandations méthodologiques ou variantes à proposer
- des axes de travail pour compléter éventuellement la connaissance qui serait nécessaire

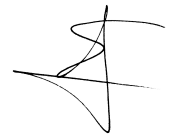
Protocoles de suivi pour les études visant à caractériser l'impact des activités anthropiques en RNNES

Un seul conseiller scientifique a fait des remarques sur le protocole proposé concernant l'entretien des mares de chasse. Une relance sera faite par mail. Des projets de protocoles concernant les impacts de la fertilisation et de la fauche seront proposés au prochain CSRNNES.

Doctrine PRAM et travaux sur mares de chasse en RNNES

Il est proposé que la doctrine préconisée par le PRAM (Programme d'action en faveur des mares de Normandie) soit appliquée sur les mares de chasse de la RNNES. Cela concerne notamment l'instruction des travaux de curage sur les mares présentant des stations d'espèces protégées. Ces curages sont aujourd'hui interdits. L'objectif serait de permettre ces curages sous réserve d'un phasage de travaux adaptés et de suivis prouvant la recolonisation du milieu par ces espèces. Cela permet également de ne pas pénaliser un bon entretien de mare ayant permis l'installation de telles espèces, contrairement à d'autres mares où il n'y a pas de contraintes car pas d'espèces patrimoniales identifiées. Il est proposé aux membres du CSRNNES intéressés de participer au groupe de travail qui examinera les demandes de travaux en 2019 et qui se tiendra le 2 juillet. Une consultation du CSRNNES pourra également être faite par mail.

Le conseil scientifique de la réserve
naturelle de l'estuaire de la Seine,
P/O
La présidente du conseil,



Estelle LANGLOIS-SALIOU